

DEPARTEMENT DU CANTAL

ARRONDISSEMENT DE MAURIAC

CANTON D'YDES

DATE DE LA CONVOCATION :
14 Avril 2025

Nombre de conseillers en exercice	19
Présents	11
Excusés	8
Pouvoir	3
Votants	14

COMMUNE D'YDES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 18 Avril 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le DIX HUIT AVRIL à 9H30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES s'est réuni en mairie de YDES, sous la présidence de Monsieur Alain DELAGE, Maire

Étaient présents : Alain DELAGE, René BERGEAUD, Marc LASSAGNE, Bernard BOUVELOT, Guy VIGNAL, Jean-Pierre BARBET, Rémi TEIL, Patrice MAURIO, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO, Sophie TOURNADRE, Christian MAURIO

Étaient excusés : Clotilde JUILLARD, Isabelle LAURADOUX, Céline BOSSARD, Gisèle TERNAT, Patrick BOS, Marie-France DAMPRUND, Fabienne GARCIA, Pauline BRETHOME

Pouvoirs : Isabelle LAURADOUX à Marc LASSAGNE, Marie-France DAMPRUND à Alain DELAGE, Fabienne GARCIA à René BERGEAUD

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présente, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte. Mme Sophie TOURNADRE a été désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour était le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance**
- Approbation du procès-verbal séance du 28 Mars 2025**
- Finances, artisanat, commerce, développement économique, communication**
 - **Attribution du marché « aménagement du parking Rue Félix Chalvignac »**
 - **Demande de subvention au titre des Amendes de police 2025**
 - **Bail location d'un local communal, 7 place Georges Pompidou à Ydes, à Mme Camille MICHAUX**

M. le Maire ouvre la séance et fait part à l'Assemblée des excuses de Clotilde JUILLARD, Céline BOSSARD, Gisèle TERNAT, Patrick BOS, Pauline BRETHOME, ainsi que des pouvoirs de Isabelle LAURADOUX, Marie-France DAMPRUND et Fabienne GARCIA.

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Mme Sophie TOURNADRE, Conseillère Municipale, est désignée pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance**.

Votants : 14

Pour : 14 voix

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 MARS 2025 (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le Procès-Verbal de la séance du 28 Mars 2025.

Votants : 14

Pour : 13 voix

Contre : 1 voix (Christian MAURIO)

3. FINANCES, ARTISANAT, COMMERCE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNICATION

➤ **Attribution du marché « Aménagement du parking Rue Félix Chalvignac »** (Rapporteur : René BERGEAUD)

M. René BERGEAUD rappelle qu'une procédure MAPA a été engagé pour l'aménagement du parking Rue Félix Chalvignac. La date limite de dépôt des offres était le 11 Avril 2025 à 11h45. L'ouverture des plis a été effectué le 11 Avril 2025 pour une première analyse. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 18 Avril 2025 à 9 h 00 afin d'analyser les propositions. Il précise que 3 offres ont été déposées pour ce marché :

- L'entreprise FABRE
- L'entreprise BERGHEAUD
- L'entreprise RMCL

Après analyse des plis, il s'avère que la proposition de l'entreprise RMCL est la mieux-disante pour un montant de 117 162.65 € H.T. (soit 140 595.18 € T.T.C.).

M. BERGEAUD rappelle que l'estimation des travaux était de 132 978.50 € H.T. (soit 159 574.20 € T.T.C.).

M. Christian MAURIO demande si une grande différence existe entre les offres. Il lui est répondu que l'entreprise BERGHEAUD avait fait une offre à 119 994.09 € H.T et l'entreprise FABRE à 125 840.79 € H.T.

Après avis de la Commission d'Appel d'Offre, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de l'aménagement du parking Rue Félix Chalvignac à l'entreprise RMCL dite la mieux-disante.

Votants : 14

Pour : 13 voix

Abstention : 1 Voix (Christian MAURIO)

M. Le Maire remercie M. René BERGEAUD pour le travail effectué sur la procédure de ce marché, faisant réaliser de belles économies pour la collectivité.

➤ **Demande de Subvention au titre des amendes de police 2025 »** (Rapporteur : Alain DELAGE)

M. Le Maire rappelle que, comme chaque année, une subvention au titre des Amendes de Police 2025 peut être demandée auprès du Conseil Départemental pour des travaux de sécurité. Cette année, le projet portera sur la réfection du mur de soutènement situé en contrebas de la Rue de la Mine, car il soutient la route.

M. Christian MAURIO demande à combien s'élève le montant demandé. Il lui est répondu que le maximum est de 25% du montant des travaux, mais ne peut pas dépasser 7 500 € une fois par an.

Après exposé, le Conseil Municipal accepte de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Cantal au titre des Amendes de Police 2025.

Votants : 14

Pour : 14 voix

➤ **Bail location local communal, 7 Place Georges Pompidou à YDES, à Mme Camille MICHAUX**

(Rapporteur : Alain DELAGE)

M. Le Maire expose que Mme Camille MICHAUX, originaire de Marseille, a sollicité la Commune pour la location du local, situé 7 Place Georges Pompidou à YDES.

A ce titre, il propose la signature d'un bail commercial.

Le montant du loyer envisagé est de 280 € mensuels hors charges, ces dernières restant aux frais du locataire.

Il précise que Mme MICHAUX aimerait s'installer afin de réaliser son activité d'onglerie et de l'esthétique.

M. Christian MAURIO précise que Mme MICHAUX souhaite étudier, sur une durée de 6 mois à 1 an, la viabilité de son auto entreprise. M. le Maire lui répond, qu'avec l'accord de cette dernière, le bail commercial sera signé pour une durée de 3 mois.

Après exposé, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ce bail.

Votants : 14

Pour : 14 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h45.

Sophie TOURNADRE
Secrétaire de séance



Alain DELAGE
Maire d'Ydes

